



# MANTES-LA-JOLIE

*Dire ce que l'on fait  
et faire ce que l'on dit*

Janvier 2006

***Je vous présente mes  
meilleurs vœux pour l'année  
2006***

**Lundi 30 janvier à 20h30**

## **Conseil municipal de Mantes la Jolie**

Il est public. L'entrée est donc libre et chaque Mantais peut y assister (entrée «mariages» de l'Hôtel de Ville, côté parking élus).

### **Pour me contacter**

- **Courrier** : Marc Jammet, PCF Mantes, Maison Mandela, 9 rue Debeaumarché 78711 Mantes la Ville.
- **Permanences en Mairie** (31 rue Gambetta):
  - mercredi 25 janvier de 14h00 à 17h00.
  - mercredi 1<sup>o</sup> février de 14h00 à 17h00  
(Me téléphoner auparavant au 06 07 67 41 29.)
- **E-mail** : [marc.jammet@wanadoo.fr](mailto:marc.jammet@wanadoo.fr)
- **Site Internet**: <http://perso.wanadoo.fr/marcjammet>

*Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre, il vous suffit de me le faire savoir.*

*Si vous pensez que la démocratie a besoin d'informations et que vous souhaitez m'aider financièrement, adressez votre don à PCF MANTES, 9 rue Debeaumarché 78711 Mantes la Ville (Chèques à l'ordre d'ADF PCF. Un reçu - pour déduire de vos impôts - vous sera envoyé). Merci d'avance.*

## **Pour que La Poste réponde aux besoins.**

**D**epuis le 1<sup>o</sup> janvier, La Poste est devenue une banque à part entière. Mais, bien loin de la "modernisation annoncée", il s'agit d'un marché de dupe.

Au nom du principe de "concurrence libre et non faussée", La Poste s'apprête tout simplement à délaissier les activités "pas assez rentables".

C'est pourtant justement ce que nous avons majoritairement refusé le 29 mai dernier en rejetant la Constitution européenne (56% de non à Mantes la Jolie, 55% en France).

Le résultat, c'est déjà de longues files d'attente aux guichets, le courrier en retard, les recommandés non présentés, des conditions de travail de plus en plus difficiles pour les agents en sous-effectifs.

A ces difficultés, le directeur de La Poste des Yvelines annonce y faire face par "une carte pro qui donnera une priorité d'accès aux guichets pour les clients professionnels" (*Le Courrier de Mantes*, 4 janvier 2006).

On ne saurait malheureusement mieux dire: **la direction de La Poste ne veut plus se soucier de service public offert à tous, quels que soient leurs revenus.** C'est grave pour La Poste du Val-Fourré déjà confrontée à une montée des tensions mais aussi pour Mantes Gambetta et Gassicourt.

Avec plusieurs usagers et salariés de La Poste, nous avons décidé de réagir. Nous avons déjà distribué un tract devant La Poste du Val-Fourré et proposé une pétition qui, en une heure, a recueilli une centaine de signatures.

Constitués maintenant ensemble en Comité de défense de La Poste, nous allons multiplier les initiatives pour que La Poste réponde aux besoins des habitants.

Bien à vous,

Marc Jammet

## Budget municipal: ce qui va changer pour vous.

Le maire a annoncé triomphalement que les impôts locaux allaient baisser à Mantes la Jolie. C'est vrai, ils vont légèrement baisser: un Mantais, qui a payé 1000 euros en 2005, va gagner cette année... 2 euros et 40 centimes! Il a également annoncé une baisse de l'endettement. C'est faux si l'on tient compte de la ZAC des Bords de Seine (4 millions d'euros d'emprunt nouveau). Pour le reste, les travaux de voirie, d'entretien et de grosses réparations sont sous-évalués tandis que les subventions pour le social ou les associations stagnent. Par contre, les tarifs municipaux subissent une hausse de 2%, supérieure à l'inflation (l'inflation est estimée officiellement à 1,8%). J'ai voté contre le budget municipal.

**4 élus ont voté contre :** communiste et partenaire (2), socialiste (1), DECIL(1).

**36 élus ont voté pour:** droite (35), Front national (1).

### Le budget 2006 en quelques chiffres

<b>Impôts locaux</b>	Vous êtes imposable	Vous gagnez cette année 2 euros et 40 centimes
	Vous n'êtes pas imposable	Vous ne gagnez rien
<b>Taxe sur les Ordures ménagères</b> (elle s'applique à tous les revenus)	Locataires ou propriétaires, vous payez en moyenne 100 euros depuis 2003	
<b>Endettement</b>	1569,47 euros par habitant (sans compter la ZAC)	C'est 50% de plus que les communes de même importance
<b>Subventions action sociale</b>	Comité communal d'action sociale	+ 0,5% (*)
<b>Subventions sport</b>	ASM	+ 2%
<b>Subventions culture</b>	Collectif 12: +7%	Blues sur Seine: 0% (*)
	Chaplin: + 0,77% (*) Centre d'actions culturelles : 0% (*)	Théâtre du Mantois: 0% (*)
<b>Subventions aux syndicats</b>	0% (*)	
<b>Tarifs municipaux:</b> + 2% (supérieur à l'inflation)		

(\*) L'inflation étant estimée à 1,8%, tous les pourcentages inférieurs indiquent donc une baisse de pouvoir d'achat.

## Ecole Paul Bert: la menace de fermeture se précise.

Le 2 décembre dernier, le Maire a validé le lancement d'une étude portant "sur la politique de la carte scolaire dans un contexte de renouvellement urbain". En clair? On veut changer la population et, du coup, on veut changer les périmètres scolaires. Le Maire a refusé de m'indiquer si, oui ou non, cette étude laissait présager la fermeture d'un nouveau groupe scolaire. Les déclarations de Pierre Bédier annonçant la fermeture de l'école Paul Bert n'en sont que plus inquiétantes.

## 2° mosquée: le maire tente bien de tromper les musulmans.

Michel Vialay a annoncé qu'une promesse de vente avait été signée. J'ai donc demandé officiellement à en recevoir une copie. Cela a été refusé par la Mairie. Le maire tient sans doute à cacher que cette promesse de vente (*qui n'est pas un acte de vente*) ne comporte aucune clause suspensive alors que le plan d'occupation des sols prévoit des restrictions. L'acheteur ne peut, en effet, ni agrandir, ni démolir, ni construire tant que le POS actuel est applicable. **En refusant ma proposition de changement partiel du POS pour permettre cette construction, le maire a donc bien essayé de piéger les musulmans de Mantes.**

## Restauration scolaire: le maire recule un peu.

Devant la colère et le mouvement des parents d'élèves contre le nouveau règlement de la cantine scolaire, le maire a été obligé de revoir sa copie. Les délais d'inscriptions occasionnelles et d'annulation d'un repas sont réduits à deux jours (au lieu de 3) et, en cas d'absence, un certificat médical ne sera plus exigé.

C'est bien la preuve que les parents d'élèves avaient raison. Cela les rend plus forts pour poursuivre leur mouvement. Opposé au nouveau règlement mais favorable aux modifications annoncées, je me suis donc abstenu.

**2 élus ont voté contre:** socialiste (1), DECIL (1)

**2 élus se sont abstenus:** communiste et partenaire (2)

**36 élus ont voté pour:** droite (35), Front national (1).

## Quartiers des Garennes et des Explorateurs: destruction de logements sociaux.

Le Conseil municipal a été, cette fois-ci, amené à se prononcer sur l'entreprise "maître d'œuvre" de la "restructuration" du quartier. J'ai, à nouveau, condamné la "résidentialisation" (pose de grilles) qui isole encore un peu plus les gens les uns des autres et la casse des logements sociaux sans reconstruction alors que 1 600 personnes attendent un logement social. J'ai voté contre.

**2 élus ont voté contre:** communiste et partenaire (2)

**1 élu s'est abstenu:** socialiste (1)

**37 élus ont voté pour:** droite (35), Front national (1), DECIL (1).

## Foire aux oignons: superficie en baisse, coût supplémentaire pour la ville.

De 1997 (1<sup>er</sup> mercredi de décembre) à aujourd'hui (un dimanche), le nombre de mètres des stands est passé de 2760 à 1180 et le gestionnaire privé réclame maintenant 4600 euros de dédommagements. J'ai estimé que les mantais n'avaient pas à payer une telle erreur. J'ai voté contre.

**2 élus ont voté contre :** communiste et partenaire (2)

**38 élus ont voté pour :** droite (35), Front national (1), socialiste (1), DECIL (1).

## Droit de vote et d'éligibilité pour les étrangers aux élections locales.

La "votation citoyenne" a été organisée pour la première fois dans le Mantois avec la Ligue des Droits de l'Homme, le Parti Communiste Français et plusieurs autres organisations locales. Pendant quelques heures, sur trois lieux de vote en plein air, 806 mantais (*dont 428 à Mantes la Jolie*) ont pu s'exprimer et répondre à la question: "êtes-vous favorable au droit de vote et d'éligibilité des étrangers lors des élections locales".

### Les résultats:

Oui: 729

NON: 77